

# « Ronde saintongaise pour l'emploi solidaire »

**Saint-Jean d'Angély – Saintes - Saint-Jean d'Angély**

**Le samedi 21 octobre 2017**

Portée par l'association Marathon JOB-EUROPA

Objectif ... Un chantier innovant, basé sur les rencontres et les échanges, pour :

- **contribuer à créer de l'activité et des emplois** (avec « le pouvoir d'agir citoyen »),
- **promouvoir les économies solidaire et plurielle** (collecte d'idées, d'initiatives et de projets à travers « un Village du Marathon »),
- **initier, fédérer et multiplier des « dynamiques citoyennes »** (combattre « les fractures sociales et territoriales »),
- **drainer de l'épargne de proximité pour financer des projets**. (une « dynamique de dons »),

**NB1.** Cette proposition d'itinéraire a pour but de **valider un passage dans chacune des 18 villes des Vals de saintonge et de la saintonge romane** (mairies et lieux emblématiques) **pour obtenir les divers arrêtés de passage et les autorisations**. Elle tend à **privilégier les quartiers prioritaires**. Il conviendra ensuite de l'affiner avec les adjoints à « l'espace public » de chacune d'elles.

Le kilométrage est à revoir suivant les décisions concernant l'itinéraire qui seront reprécisées et validées avec les mairies, la direction des routes, les autorités de police et de gendarmerie, le SDIS, le Comité d'athlétisme 17, la préfecture de la Charente-Maritime, etc .

## ITINERAIRE

**De Saint-Jean d'Angély à Saint-Jean d'Angély, via Saintes, en passant par 18 villes et villages des Vals de saintonge et de la Saintonge romane** (SAINT-JEAN D'ANGELY, Mazeray, Bignay, Taillant, Saint-Savinien, Taillebourg, Ecurat, Saint-Georges-des-Coteaux, SAINTES, Fontcouverte, Vénérand, Ecoyeux, Brizambourg, Bercloux, Nantillé, Sainte-Même, Fontenet, Saint-Julien de l'Escap, SAINT-JEAN D'ANGELY)

Villes	Heure de passage	Distance des relais	Total Km	Rues et routes
<b>1. SAINT-JEAN D'ANGELY</b> (7900 habitants)	9 heures	<b>0</b>	<b>0</b>  1,6 km	<b>Départ de la caserne Voyer</b> , soit de la cour de l'Abbaye royale, ou du stade municipal, voire du gymnase du Coi, à l'ouverture du <b>Village du Marathon</b> , * puis, par l'avenue du Général Leclerc et l'avenue Port Mahon, jusqu'au rond-point de la route de Saintes et, ensuite, prendre à droite la chaussée de l'éperon, * puis, à gauche, le faubourg de Taillebourg en totalité jusqu'à l'avenue de Rochefort et le rond-point de la route de Mazeray, appelée « route de Saint-Jean d'Angély », puis D127, <b><u>Panneau de sortie de St-Jean d'Angély</u></b>
<b>D127</b>			<b>3,4 km</b>	Passage devant le lotissement « Beaufief »

<b>2. MAZERAY</b> (850 habitants)	9 h 30		5,1 km	<b>Panneau entrée dans Mazeray,</b> * Avant <b>la Mairie</b> , prendre à droite la route de Bignay, appelée « Route de Bignay », puis D217,	
	<b>1er relais</b> devant le stade <b>(au 5,6ème km),</b> Épongeage	9 h 33	<b>5,5 km</b>	<b>Relais de passage (toilettes)</b>  <b>... sortie de Mazeray,</b>	
D217			5,7 km 7,0 km	Passage sous l'autoroute	
<b>3. BIGNAY</b> (450 habitants)	9 h 49		8,2 km	<b>Panneau d'entrée de Bignay</b> * à l'embranchement de la D18 (venant de St-Jean d'Angély), prendre à gauche, la Grande rue ( <b>passage devant « les Marronniers »</b> ), puis la rue Principale vers Taillant et la D18,  <b>.. sortie de Bignay</b>	
			8,5 km		
			8,9 km		
			9,5 km	Passage devant le village de la Contrie	
<b>4. TAILLANT</b> (200 habitants)	10 h 03		10,5 km	<b>Panneau d'entrée de Taillant,</b> * Tout droit par la route de la vigne du Treuil, puis la D18,  <b>... sortie de Taillant</b>	
			11,2 km		
D18			13,5 km	Au village « Les Bertons », quitter la D18 et, en parallèle, traverser « Les Bertons », puis « Les Benons » et « la Richardière », puis reprendre la D18 par la rue du Parc,	
<b>5. SAINT-SAVINIEN</b> (2500 habitants)	10 h 34	<b>17,1 km</b>	15,7 km	<b>Panneau d'entrée dans Saint-Savinien,</b>  * après le passage à niveaux et devant <b>la Mairie</b> , prendre à droite, la rue de la gare (passage sous le pont SNCF), puis la route de Saintes,  <b>Relais de passage sur le parking du Super U (toilettes ?)</b>  <b>... sortie de Saint-Savinien</b>	
	<b>2ème relais</b> sur le parking du Super U, <b>(au 17,1ème km)</b> Restauration et épongeage		10 h 42		17,1 km
	D114				17,4 km
<b>6. TAILLEBOURG</b> (750 habitants)	11 h 10		19,0 km	<b>... entrée de Taillebourg,</b>  * Par la route de Saint-Savinien (passage à niveau) et <b>le Parking du bord de l'eau</b> (relais idéal), puis la rue de la gare et, au carrefour avec la route d'Annepont, prendre à droite, la rue de la Chaussée romaine, vers Ecurat  <b>... sortie de Taillebourg</b>	
			21,7 km		
			22,1 km		
D127			22,3 km 23,2 km 27,2 km	Village les Garlopeaux à 500 m <b>Danger</b> ... Passage étroit avant l'entrée de Taillebourg,  Traversée du Village Saint-James, route de Saintes puis, à la sortie du Village, prendre l'embranchement à droite, vers la route de Saint-Georges des Coteaux, la D127, et ensuite la D236e3, tout droit vers Saintes. Passage à double niveau sous l'autoroute	

<p><b>7. ECURAT</b> (500 habitants)</p> <p><b>3<sup>ème</sup> relais au parking sous l'église</b> (au 28,4<sup>ème</sup> km) <u>Restauration et épongeage</u></p>	<p>11 h 47</p> <p>11 h 50</p>	<p>11,3 km</p>	<p>28,0 km</p> <p>28,4 km</p> <p>28,8 km</p>	<p><b>... entrée dans Ecurat,</b></p> <p>* par la route de Taillebourg, vers le Petit Romefort et « La Vallée » par la route de Saint-Georges-des-Coteaux,</p> <p><b>Relais de passage au terre plein sous l'église</b></p> <p><b>... sortie d'Ecurat,</b></p>
<p><b>D127</b></p>			<p>29,2 km</p> <p>29,5 km</p> <p>30,1 km</p> <p>31,2 km</p>	<p>Par le Petit Romefort Puis la route du Quereux Puits du Grand Romefort, retour sur la route de Taillebourg et la D127 au village de « La Vallée » pour passer le carrefour très dangereux de la D137 qui relie Saintes à Rochefort, <b>(protection impérative des gendarmes)</b></p>
<p><b>8. ST-GEORGES DES COTEAUX</b> (2700 habitants)</p> <p><b>4<sup>ème</sup> relais au stade</b> (au 33,1<sup>ème</sup> km) <u>Restauration et épongeage</u></p>	<p>12 h 13</p> <p>12 h 18</p>	<p>4,7 km</p>	<p>32,1 km</p> <p>33,1 km</p> <p>33,4 km</p> <p>34,9 km</p>	<p><b><u>Panneau d'entrée de St-Georges des Coteaux</u></b></p> <p>* arrivée par la route de La Vallée et, de suite à droite, prendre la route des Mariés (<i>lotissement</i>), puis à gauche, le chemin des Mariés, jusqu'au stade,</p> <p><b>Relais de passage au stade (toilettes)</b></p> <p>* puis le tour de <b>la Mairie</b> par la rue du Parc, la place Jules Guillet et la Grande Rue, jusqu'au rond-point de la route de Saintes, à Droite,</p> <p><b><u>Panneau de sortie de St-Georges des Coteaux</u></b></p>
<p><b>Par la D 237</b></p>			<p>36,5 km</p> <p>38,0 km</p> <p>38,2 km</p>	<p>Passage dans la zone commerciale de St-Georges des coteaux 1, 2, 3 et 4 par la rue de Bellegarde (<i>Décathlon, Conforama, Darty, etc</i>), puis la rue du Champ de tir, et ensuite la rue de Champagne Saint-Georges et la rue des Collines (<i>ZA de la Mission</i>) et retour sur la route de Saintes (<i>D237</i>) Passage sur l'autoroute,</p>
<p><b>9. SAINTES</b> (27 200 habitants)</p> <p><b>5<sup>ème</sup> relais, Espace Mendès-France</b> (au 44,3<sup>ème</sup> km) <u>Restauration et épongeage</u></p>	<p>12 h 50</p> <p>13 h 26</p>	<p>11,2 km</p>	<p>38,5 km</p> <p>39,4 km</p> <p>39,7 km</p> <p>42,0 km</p> <p>43,5 km</p> <p>44,3 km</p>	<p><b>... entrée dans Saintes,</b></p> <p>* Au rond-point, prendre à droite, la rue de la Côte de Beauté (<i>les Hôtels Balladins, Formule 1, Ibis</i>), puis, de suite à gauche, la rue des Signaux. Ensuite, à gauche, le cours Paul Doumer (<i>passage sous la rocade</i>), jusqu'au grand-point et, encore à gauche, le boulevard Ambroise Paré, jusqu'au rond-point du cours Genêt (<i>passage devant l'Hôpital</i>),</p> <p>* Puis, tout droit, remonter le boulevard de Recouvrance (<i>ZI et ZA de Recouvrance</i>), jusqu'au rond-Point du cours du Maréchal Leclerc et, tout droit, par le boulevard de Vladimir...</p> <p>* Ensuite, au 1<sup>er</sup> rond-point, prendre à droite vers l'arrière du parking de l'Hyper-U et retraverser la totalité en longeant le CC par la droite, puis devant jusqu'à la rue Sadi Carnot pour, au bout, reprendre le tunnel ramenant sur le cours du Maréchal Leclerc...</p> <p>* Puis, suivre la totalité du cours Lemercier jusqu'au rond-point de la rue Pasteur et enchaînement avec la descente du cours National jusqu'au Pont Palissy (<i>en cœur de ville</i>),</p> <p>* Ensuite, au 1<sup>er</sup> rond-point à droite, longer la place Bassompierre, puis prendre la rue Gautier et, au rond-point à droite, le cours Charles de Gaulle, jusqu'à l'entrée de <b>l'espace Mendès-France. Village du Marathon</b>(toilettes)</p>

			45,0 km	* <b>Retour vers Saint-Jean d'Angély, par Fontcouverte ...</b> reprendre le même cours Charles de Gaulle ... et, tout droit, suivre la rue Pont Amillon ( <i>Auberge de jeunesse</i> ) et, à gauche, la rue de l'Arc de Triomphe ( <i>passage devant la prison</i> ).
			45,6 km	* Ensuite, par la droite, <b>faire le tour de la prison</b> , par la rue Sainte-Claire et la rue Camille Pelletan, jusqu'à l'avenue Gambetta ... puis, à droite, jusqu'au rond-point et, encore à droite, prendre l'avenue Aristide Briand (annexe de la CCI) et, de suite à gauche au second rond-point, passage de la voie ferrée par <b>le toboggan</b> .
			46,4 km	
			47,5 km	* Ensuite, tout droit, remonter l'avenue Jules Dufaure, puis l'avenue de Nivelles ( <i>passage devant la Maison de l'association</i> ), jusqu'au chemin des Chaillot, à gauche ... et ensuite, à la 3ème à droite, prendre le chemin de la Pichauderie (« <i>la Pichauderie</i> »)
				<b>Panneau de sortie de Saintes</b>
<b>Continuité</b>				
<b>10. FONCOUVERTE</b> (2300 habitants)	13 h 45		47,5 km	<b>... entrée de Fontcouverte</b>
<b>6ème relais au parking du cimetière</b> <b>(au 50ème km)</b> <u>Restauration et épongeage</u>	14 h 00	5,7 km	50,0 km	* , et remonter la route de la Pic Bauderie ( <i>sévère côte</i> ), puis la rue de la Pichauderie ( <i>traversée du golf Rouyer-Guillet</i> ), jusqu'à la route du golf et à droite ... 200 m à gauche, prendre la route de la Brumanderie ( <i>sévère côte</i> ) jusqu'à la route du Bourg (cimetière et calvaire) ...
			51,4 km	<b>Relais de passage au cimetière (devant le calvaire),</b>
			?? km	* Puis, à gauche ... redescendre vers la mairie en prenant à droite devant l'église ... à la mairie, prendre à droite, la route du Viaduc, la route de Fontmorillon et la route des Loges ( <i>sévère côte</i> ), jusqu'à la route du <b>Puy Gibaud</b> ... puis vers la droite, jusqu'à la propriété avec piscine et à gauche « <i>le petit Puy Gibaud</i> », jusqu'à la route de Monvallon (« <i>le Vignaud</i> ») et, à droite, jusqu'au <b>carrefour dangereux</b> de la D150 (lieu-dit « <i>la Chagnasse</i> »),
				<b>... sortie de Foncouverte ?</b>
<b>Par la D</b>				Puis,
<b>11. VENERAND</b> (742 habitants)			?? km	<b>... entrée dans Vénérand,</b>
<b>7ème relais au parking de la Mairie</b> <b>(au 55,5ème km)</b> <u>Restauration et épongeage</u>	14 h 33	5,5 km	55,1 km	* Au carrefour, prendre en face, le chemin de Chez La Barre et, à gauche (« <i>Chez Mornet</i> »), descendre le Chemin du Vallon jusqu'à l'Eglise de Vénérand ... ensuite, reprendre à droite, la rue des Deux Sources, jusqu'à la mairie,
			55,5 km	<b>Relais de passage devant la Mairie (toilettes)</b>
			56,1 km	* Puis, prendre à gauche, le Chemin des Frênes (« <i>Chez Trachut</i> ») et, à droite, le chemin des Moines, en traversant le village « <i>Chez Lorin</i> » ... après, prendre la route à gauche ( <i>avant « Chez Mercier »</i> ), qui se termine par la rue des Chevreuils, au village « <i>Chez Richard</i> » et « <i>le Bois Darguet</i> » (rue des Lucioles?)... ensuite, prendre à gauche, la rue des
			58,0 km	

			???	Sangliers à gauche, puis à droite, la rue des Ecureuils pour traverser le village vers « <i>Chez Sarreau</i> » ... juste avant, prendre à droite, la rue Vivaldi (« <i>le Sarreau</i> ») puis, à gauche « <i>Chez Tapon</i> », la rue Ravel et, en léger décalé à droite puis à gauche, la rue Renoir, tout droit vers « <i>Chez Barré</i> » ... dans le village, prendre à droite, la rue Cézanne et la rue Picasso jusqu'à la D231.  ... <b>sortie de Vénérand ?</b>
<b>Par la D231</b>				Par la D231
<b>12. ECOYEUX</b> (1300 habitants)	14 h 59		59,8 km  61,6 km 62,2 km ???	<b>Panneau d'entrée dans Ecoyeux,</b>  * Par la rue de la République ... dans le bourg, à droite, passage devant <b>la mairie</b> , jusqu'à la D19, rue du Minage (« la voie Romaine ») ... puis à gauche et de suite à droite, la rue Bel Air vers « La Touche » et ensuite, tout droit jusqu'à la D134  ... <b>sortie d'Ecoyeux ?</b>
<b>13. BRIZAMBOURG</b> (850 habitants)  <b>8ème relais au parking de la Mairie</b> Restauration et épongeage	15 h 23	9,5 km	63,8 km  64, 6 km  65,4 km	... <b>entrée dans Brizambourg,</b> * par la D134, soit la rue des Jonchères jusqu'à l'avenue de Cognac ... puis prendre à gauche (passage devant <b>la Mairie</b> , enclavée), vers St-Jean d'Angély et le rond-point de la Coopérative, et de suite à droite :  * <b>Relais de passage au centre commercial Coop</b> ((toilettes ?)  * puis vers Bercloux, par la rue de la Figeasse et la D134 ...  <b>Second panneau de sortie de Brizambourg</b>
<b>Par la D 134</b>			65,9 km	* à l'embranchement, direction le bourg de Bercloux,
<b>14. BERCLOUX</b> (450 habitants)	15 h 39		66,4 km 66,7 km 67,1 km	... <b>entrée dans Bercloux,</b> * par la route de Brizambourg, jusqu'à la D229e1, pour traverser le bourg par la gauche, rue de la Mairie, jusqu'à <b>la mairie</b> et l'église ... ensuite, prendre à droite, la rue du Souvenir ( <i>passage devant le cimetière</i> ) ... et tout droit vers « Chez Audebert »  ... <b>sortie de Bercloux ?</b>
				Par une route de campagne
<b>15. NANTILLE</b> <b>(Chez Audebert)</b> (330 habitants)	15 h 51		68,5 km  69,0 km  70,5 km	... <b>Entrée dans Nantillé, « Chez Audebert »,</b>  * Par une route de campagne, jusqu'à la D129 et à droite, vers <b>la Mairie</b> de Nantillé ... passage devant <b>la Mairie</b>  * puis vers Sainte-Même, toujours dans le bourg, prendre à gauche, la rue de la Roche puis, à droite, la rue de la Prée, vers « le Pin » ...  * ensuite, au Pin, prendre à droite la rue de Chez Jobet puis, à gauche, la route du Pin pour traverser le village, et retour vers la D129 ... et à gauche vers le carrefour du Petit-Bordeaux (passage devant le « Fanal d'Ebéon »),

			72,1 km	... sortie de Nantillé, « Chez Audebert »
Par la D 129			74,0 km	Jusqu'au carrefour du Petit Bordeaux, puis à gauche, vers Ste-Même
<b>16. SAINTE-MEME</b> (250 habitants)	16 h 30		75,1 km	<b>Entrée dans Sainte-Même,</b>
<b>9<sup>ème</sup> relais</b> devant l'église Restauration et épongeage	16 h 00	<b>10,9 km</b>	75,5 km	* Par l'avenue de Jarnac ... puis traversée de toute la ville, passage devant <b>la Mairie</b> , jusqu'à la place de l'église
			75,8 km	* <b>Relais de passage au parking de l'Eglise</b>
				* A droite et en face, direction Fontenet ( <i>passage devant le cimetière</i> ),
D128 En campagne			77,7 km	... <b>sortie de Sainte-Même,</b>
				Puis, après le cimetière, 1ère route à gauche, puis à gauche, jusqu'au village de <b>La Combe</b> ... ensuite, à droite, en longeant le camp de Fontenet , côté la Richardière, pour retrouver la D221 et la rue de la Conche ...
<b>17. FONTENET</b> (400 habitants)	17 h 06		81, km	<b>Entrée dans Fontenet,</b>
			81,2 km	*par la rue de la Crochette, la rue de la Richardière et, à droite, la route du Camp puis, Place de <b>la Mairie</b> (face à l'église ;
			81,9 km	* Vers Saint-Julien de l'Escap ... par la rue des Marais et, à droite, la rue de la Clie puis, la D228,
				... <b>sortie de Fontenet,</b>
En campagne			83,4 km 84,3 km	On traverse le village de <b>la Grande Clie</b> par la rue de la Combe, puis retour sur la D228 par la rue de la Grande Clie, vers <b>la Petite Clie</b> et la rue de Bréville
<b>18. SAINT-JULIEN DE L'ESCAP</b> (830 habitants)	17 h 27		84,4 km	<b>Entrée dans Saint-Julien de l'Escap,</b>
<b>10<sup>ème</sup> relais ???</b> Restauration et épongeage	17 h 30	<b>9,5 km</b>	85,0 km	* Par la route de Fontenet ...
			85,7 km	* <b>Relais de passage devant la Mairie et l'école</b> (toilettes)
				* Vers Saint-Jean d'Angély ... par la Grande rue, à gauche, puis la D939e2
				... <b>sortie de Saint-Julien de l'Escap,</b>
Mitoyenneté				
<b>1. SAINT-JEAN D'ANGELY</b> (7900 habitants)	17 h 39		85,9 km	<b>Entrée dans Saint-Jean d'Angély,</b>
<b>Arrivée Caserne Voyer, où ... ?</b>	17 h 55	<b>4,2 km</b>	89,2 km	* Par l'avenue du Point du jour et l'avenue de Gaulle, jusqu'au carrefour de l'Allée d'Aussy et l'avenue Port- Mahon ... ensuite, tout droit, la rue Pascal Bourcy ( <i>Jardin public</i> ) et, à droite, l'avenue du Général Leclerc jusqu'à la Caserne Voyer (où un autre site à déterminer : Abbaye Royale , Gymnase du Coi ?)
				<b>Village du Marathon</b> (toilettes)
<b>Total KM</b>			<b>89,2 km</b>	

<b><u>Population totale des 18 villes et villages, concernés</u></b>				<b>49 800 habitants</b>

**NB2. Ce document accompagne les demandes d'autorisation d'arrêtés :**

- A Monsieur le Préfet et aux services de la réglementation sur route.
- A Mesdames et Messieurs les Maires des villes ou communes traversés, concernant le balisage des rues la pose des banderoles, l'implication de la police municipale, des employés communaux,
- A Mesdames et Messieurs les responsables des Gendarmerie et des Polices municipales

**Ce document s'avère important pour prendre la mesure des différentes articulations de cette manifestations et de ses périmètres.**

**NB3.** Il s'agit bien d'une course en relais, de mairie en mairie (ou stade, salle municipale ou lieu emblématique proche avec toilettes) ... pas de chrono, ni de médailles, ni de classement (solidarité, pas compétitivité, « Tous gagnants »), il s'agit bien d'autoriser « **un évènement sportif sur route** », se déplaçant en « convoi sécurisé » et groupé, entre plusieurs véhicules de tête et plusieurs véhicules de queue en serre – file, composant la caravane (intendance, Sécurité civile, car-balai pour le ramassage des écopés ...).

Douze vélos électriques avec des signaleurs assureront la sécurité ... plus des signaleurs fixes

En aucun cas il ne s'agit d'une course « hors stade » classique, avec ses contraintes inhérentes (pas de barrières) ... voir le règlement de la course, joint.

**NB4.** Evidemment, certaines villes se touchent, les très bons coureurs pourront effectuer 2 ou 3 relais d'affilée, sans dépasser 25 kilomètres pour ne pas ralentir le train, qui s'effectuera **à la vitesse constante de 10 km/ heure**, sans arrêt aux prises de relais

**NB5.** Inscription des coureurs sur les dépliants qui se trouvent dans les mairies, les Pôles-emploi, les Missions locales, les Maisons de l'emploi, les structures IAE concernées, les Offices de tourisme, etc ... sur le site [www.croisadepourleconomiesolidaire.org](http://www.croisadepourleconomiesolidaire.org) ... sur [www.facebook.com/MarathonJobEuropa](https://www.facebook.com/MarathonJobEuropa).

Les certificats médicaux seront remis à chaque relais ou transmis à l'organisation avant le départ.

## Sécurité

**NB6.** Les organisateurs sont parfaitement conscients des contraintes de sécurité, et ils souhaitent se rapprocher le plus possible du « risque zéro », étant convaincus qu'il n'existe pas.

Néanmoins, le second avis défavorable et le refus de la Préfecture de la Gironde d'accorder l'autorisation de la manifestation du 26 mai 2016 à la « Ronde Girondine pour l'emploi solidaire » pour motifs sécuritaires, incitent les organisateurs à préciser les enjeux. Maintenant que nos sociétés sont confrontées aux contextes imprévisibles liés aux attentats terroristes, ainsi que, guidées par « la peur », à l'annulation de nombreuses grandes manifestations sportives ou culturelles, stigmatisant et, en même temps, concrétisant la victoire de Daech, ils tiennent **à rappeler que :**

a) **L'emploi reste la priorité des priorités**, tant du Gouvernement que de l'Opinion publique ... cf. entre autres, les dernières recommandations du Conseil Economique Social et Environnemental (rapport de Jacqueline Farache, en date du 10 mai 2016) démontrant que **10 à 14 000 décès / an** sont imputables au chômage, plus meurtriers que les accidents de la route (3464 morts en 2015). Ce rapport cite une étude de l'INSERM en 2015, validant ce chiffre de 14 000 décès : anxiété, stress, hyper-tension, mal-être, dépressions, divorces, addictions au tabac, à l'alcool et aux drogues, rechutes de cancer, maladies chroniques, suicides, etc ...

b) ... **la plus grande insécurité** est certainement la privation de travail et de revenus ... celle promise à l'espoir du « non avoir » et du « non être » ... portes ouvertes à toutes les violences et à tous les crimes contre les biens et les personnes, compris l'auto-destruction des intéressés et notre complicité individuelle et collective d'atteinte à la vie d'autrui :

« Faut-il mériter de vivre pour en avoir le droit » ?

« Est-ce utile de vivre si l'on n'est pas profitable au profit » ?

L'un des objectifs de cette **Ronde saintongeaise pour l'emploi solidaire** est bien, notamment, la prise en compte de la prévention des suicides économiques par le biais de « **dynamiques citoyennes** » à mobiliser avec **le pouvoir d'agir citoyen** et leurs déclinaisons. Cette « course en relais » n'étant qu'un outil de communication pour rechercher des solutions et de nouvelles pistes face au naufrage des politiques de l'emploi depuis 30 ans.

**NB7. Pour ces raisons, nous demandons qu'une décision de « route prioritaire » soit accordée à cette course et que les autorités de police assurent la protection aux endroits présumés dangereux.**